



SYNTHÈSE ET BILAN
DE L'EXPÉRIMENTATION

VITALiM

Pour mieux manger



L'accès à une alimentation saine et durable est un enjeu majeur de santé publique et de justice sociale.



En 2025, selon le CREDOC, 16 % des personnes interrogées déclarent se restreindre en termes d'alimentation en France, chiffre en augmentation

par rapport à 2021. Cela représente 1 personne sur 7 ! Face à cette précarité croissante et aux multiples barrières d'accès à l'alimentation et aux droits, Action contre la Faim, ONG internationale qui lutte depuis plus de 40 ans contre la faim dans le monde, a lancé son intervention en France en 2019.

Notre ligne directrice est claire : agir pour garantir la reconnaissance et l'effectivité du droit à l'alimentation pour tous et toutes, en croisant notre expertise avec celles des acteurs institutionnels et associatifs engagés dans la lutte contre la précarité et l'exclusion. Sur le terrain, notre engagement se traduit notamment par des projets expérimentaux qui visent à éclairer les politiques publiques en faveur d'une meilleure prise en compte des besoins de toutes et tous.

En Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France métropolitaine, Action contre la Faim s'est notamment associée au Conseil Départemental pour mettre en œuvre le projet d'expérimentation Vital'im, qui vise à concilier lutte contre la précarité alimentaire et accès à une alimentation durable pour tous et toutes. Ce projet propose une approche innovante en reposant sur un dispositif de transfert monétaire incitatif couplé à un accompagnement en santé, nutrition et alimentation durable. Il se caractérise également par les valeurs fortes en ligne avec le droit à l'alimentation qu'il cherche à promouvoir : encouragement - plutôt qu'injonction - à l'évolution des pratiques alimentaires, confiance accordée aux participant.es, importance des acteurs du territoire pour assurer une réelle démarche d'aller-vers, etc.

Et les effets de ce projet sont encourageants tant sur l'amélioration de l'accès à une alimentation plus saine et diversifiée, que sur le bien-être des participant.e.s.

Au-delà de son impact direct sur les participant.e.s, le projet Vital'im a permis de mettre également en lumière des contraintes et des leviers efficaces à mobiliser pour aller plus loin et agir sur la transformation de notre système alimentaire vers plus de justice sociale et de durabilité, à la fois à l'échelle locale et nationale.

Ensemble, faisons du droit à l'alimentation pour toutes et tous une réalité concrète.

Robert Sebbag
Président d'Action contre la Faim

A travers Vitalim', le Département de la Seine-Saint-Denis a expérimenté, en lien étroit avec Action contre la faim et avec le financement de l'Etat, une réponse concrète et non stigmatisante, en redonnant aux habitantes et habitants le pouvoir de choisir ce qu'ils consomment.

Ce dispositif, fondé sur une aide de 50 € par mois pendant six mois, versée sur une carte dédiée, couplée à des ateliers de nutrition et à une bonification pour les produits durables, a été déployé à Villetaneuse, Sevran, Montreuil et Clichy-sous-Bois auprès de publics particulièrement exposés à la précarité.

Nous avons placé au cœur de ce dispositif le pouvoir d'agir de nos usagères et de nos usagers : à travers la levée du frein économique dans le choix de son alimentation pour privilégier celle dont on a envie et qui est vertueuse pour l'ensemble des actrices et acteurs du système alimentaire, et en créant des espaces de valorisation des savoir-faire, d'apprentissage et de structuration de lien social, favorable à l'évolution des pratiques alimentaires.

Les résultats sont très encourageants : une majorité des bénéficiaires a augmenté les quantités consommées, mais surtout amélioré la qualité de son alimentation, en diversifiant davantage les repas et en privilégiant des produits plus sains.

Vitalim' démontre que mieux manger est à la fois une question de moyens, de connaissances et d'accompagnement. Avec Magalie Thibault, Vice-Présidente en charge des solidarités et de la santé, et Tessa Chaumillon, conseillère départementale déléguée au plan alimentaire territorial, nous espérons que ces résultats puissent désormais nourrir nos politiques publiques pour permettre l'accès à un véritable droit à l'alimentation pour toutes et tous.

Stéphane Troussel
Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Le projet

Les objectifs du projet

- **Expérimenter un dispositif** de soutien financier fléché sur l'alimentation et non stigmatisant avec une incitation à la consommation d'aliments sains et durables.
- **Évaluer l'impact** d'un tel dispositif sur les changements de pratiques alimentaires et d'autres marqueurs de précarité.
- **Nourrir les réflexions** autour des politiques publiques d'accès à l'alimentation à différentes échelles (locale, départementale et nationale) dans une logique de plaidoyer pour un droit à l'alimentation.

Porteurs de projet et financements



Budget : 2,3 millions €

dont 1,5 million du Fonds Mieux Manger pour Tous

Les piliers de l'expérimentation

Un transfert monétaire couplé à une bonification

- **50€ par mois et par personne sur 6 mois** versés sur une carte type titre restaurant du groupe UP utilisable pour les achats alimentaires;
- **Bonification de 50%**, pour les achats réalisés dans des magasins durables ou pour l'achat de fruits et légumes frais dans les enseignes généralistes.

Des activités autour de l'alimentation durable

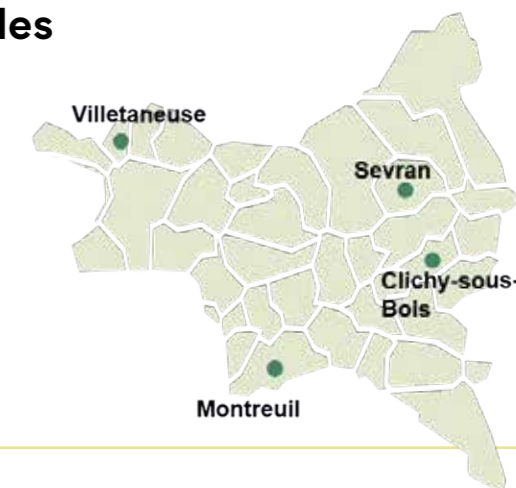
- **Activités proposées par des associations partenaires** du projet pour s'orienter vers une alimentation durable (cours de cuisine, jardinage, visite de lieux, etc.) sur base du volontariat.

Le public

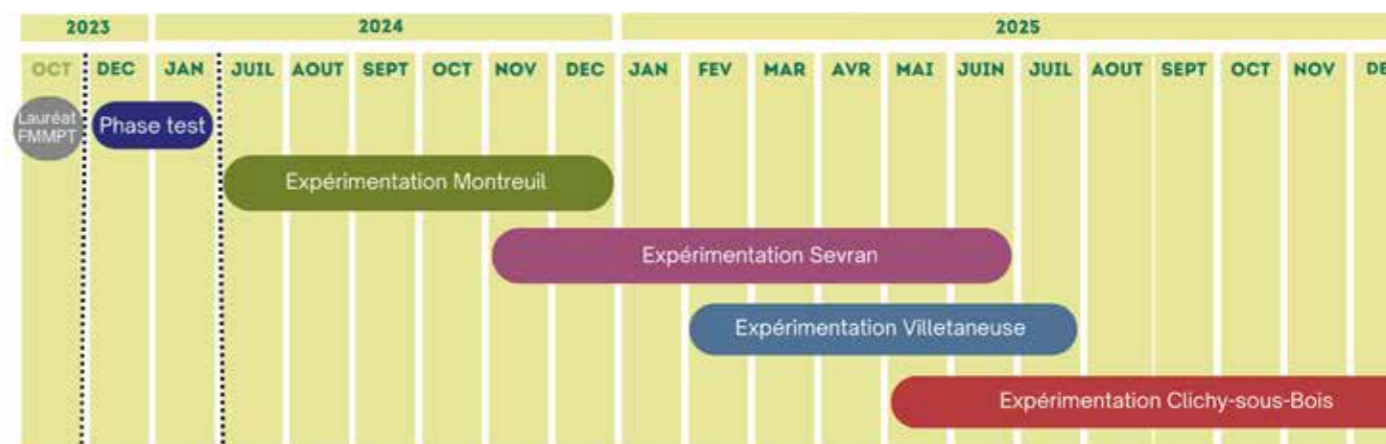
1 351 personnes bénéficiaires, 529 ménages



Les villes



Le calendrier



La mise en œuvre du projet

Le déroulé du projet



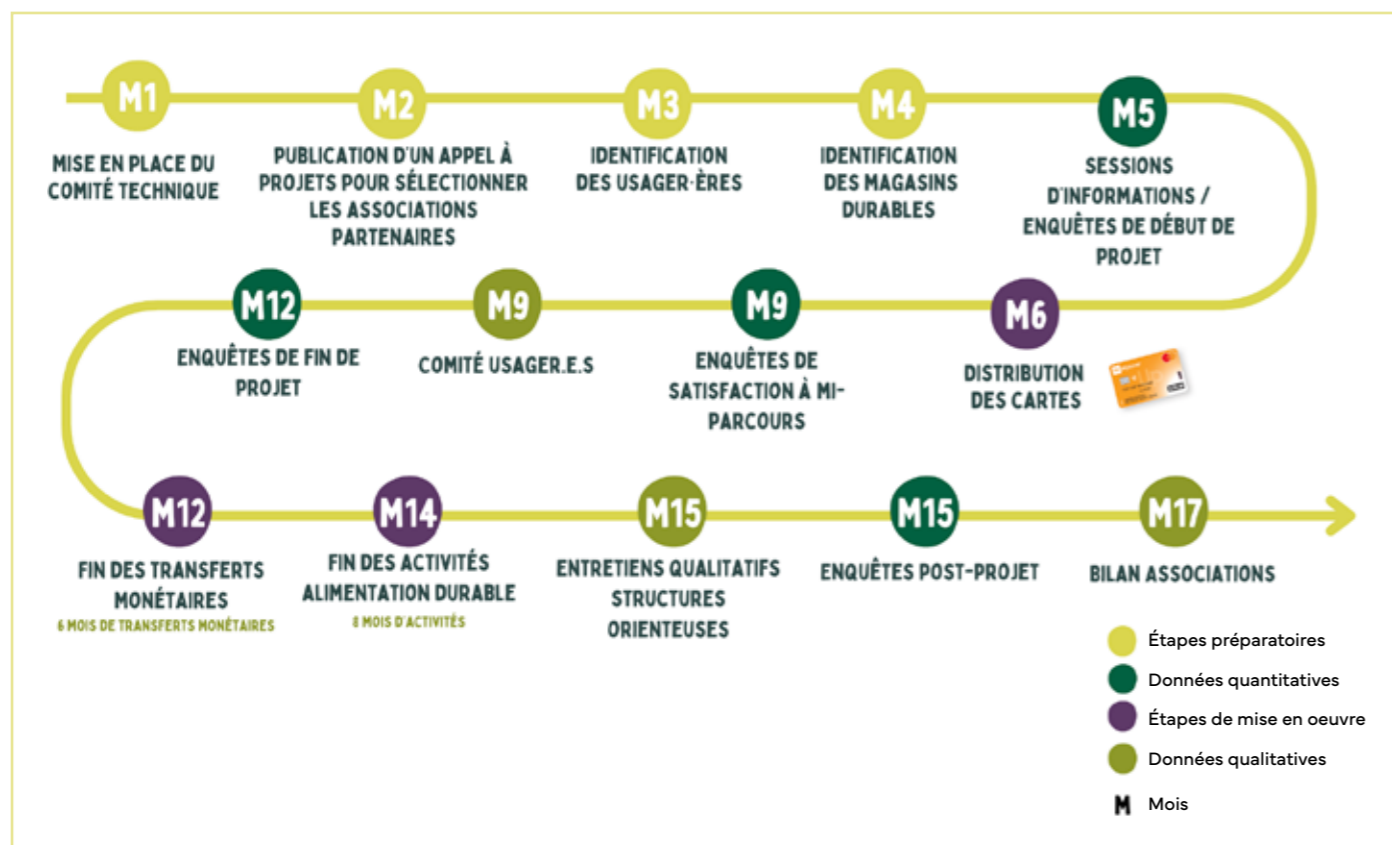
L'orientation des personnes

L'identification et l'orientation a été faite au sein des comités techniques mis en place dans chacune des villes. Elle est basée sur la confiance, sans demande de justificatifs.

31 structures de proximité ont orienté les publics :

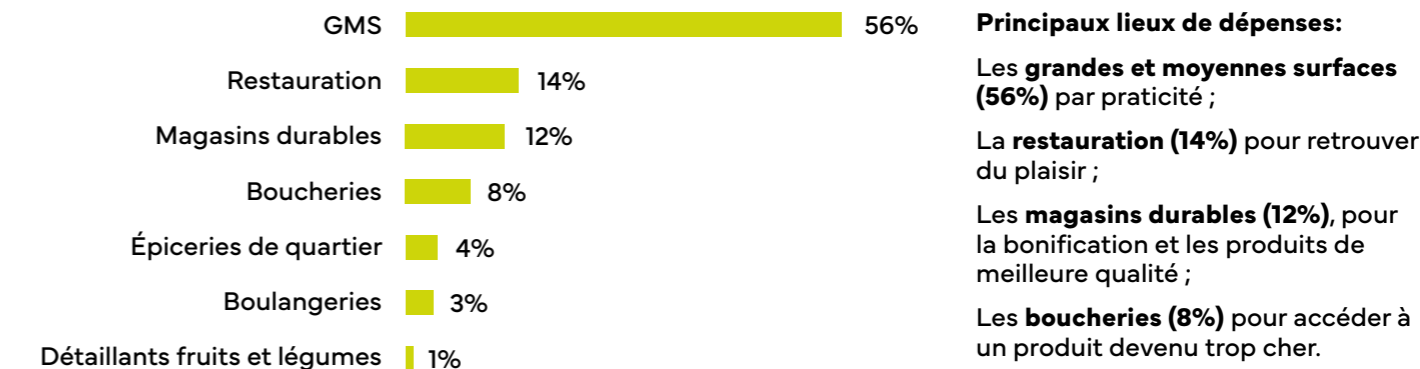
- 11 services de la ville (CCAS, direction santé, pôle senior, etc.),
- 12 des services départementaux (circonscriptions de services sociaux, PMI),
- le service de la vie associative de l'Université Sorbonne Paris Nord,
- 7 associations de solidarités alimentaires.

Les grandes étapes du projet par ville



Les résultats du projet

L'utilisation de la carte



Grâce au dispositif Vital'im, 12% des dépenses ont été effectuées dans des magasins durables. À titre de comparaison, ce chiffre est deux fois plus élevé que la part que représente les produits biologiques dans le panier des français (5,7% en 2024 selon l'Agence Bio).

L'utilisation de la bonification

66% des usager-ères ont bénéficié au moins une fois du système de bonification.

L'usage de cette bonification dépend de l'environnement alimentaire :

Territoire	% de dépenses effectuées en magasins durables
Montreuil 11 magasins durables dans la ville	22%
Sevran pas de magasin durable dans la ville*	6%
Villetaneuse pas de magasin durable dans la ville*	5%
Clichy-sous-Bois pas de magasin durable dans la ville*	7%

*Quand il n'y avait pas de magasins durables dans les villes, d'autres magasins durables ont été affiliés au système de bonification dans les villes aux alentours.

La participation aux activités alimentation durable

Les ateliers, ça fait du bien plutôt que d'être enfermée à la maison toute seule.

J'ai fait l'atelier cuisine du monde, j'ai trouvé ça très bien, il y avait plein de gens.

Il y avait des légumes que je ne connaissais pas, que je ne savais pas cuisiner, j'ai appris de nouvelles recettes.

36 associations ont été sélectionnées par appel à projets dans les quatre villes pour proposer des activités variées aux usager-ères du projet sur base du volontariat.

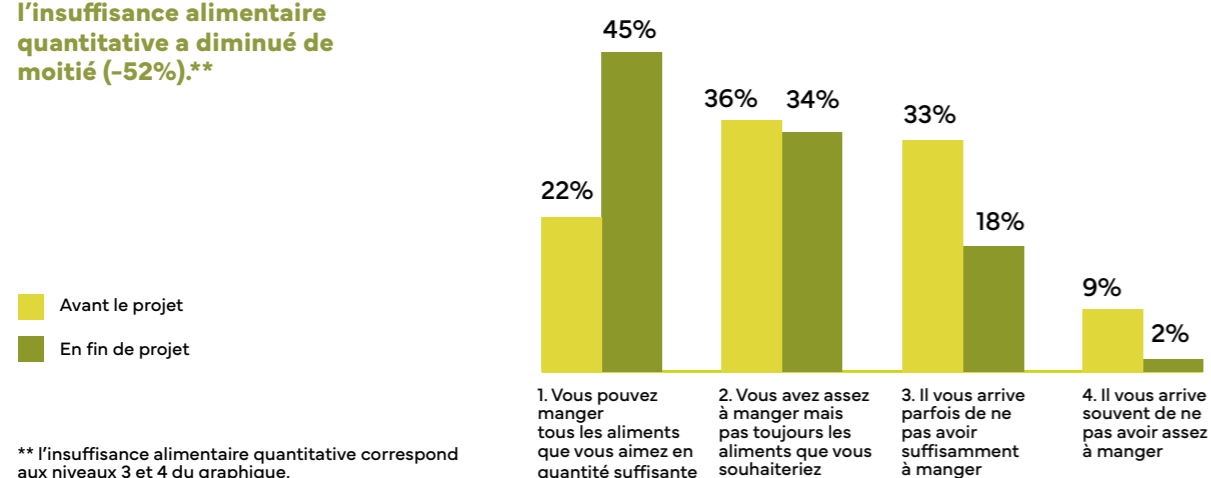
1 personne sur deux a participé aux activités proposées dont près d'un tiers de manière régulière.

Les impacts du projet

L'insuffisance alimentaire

À la fin de l'expérimentation, l'insuffisance alimentaire quantitative a diminué de moitié (-52%).**

Évolution de l'indicateur de suffisance alimentaire



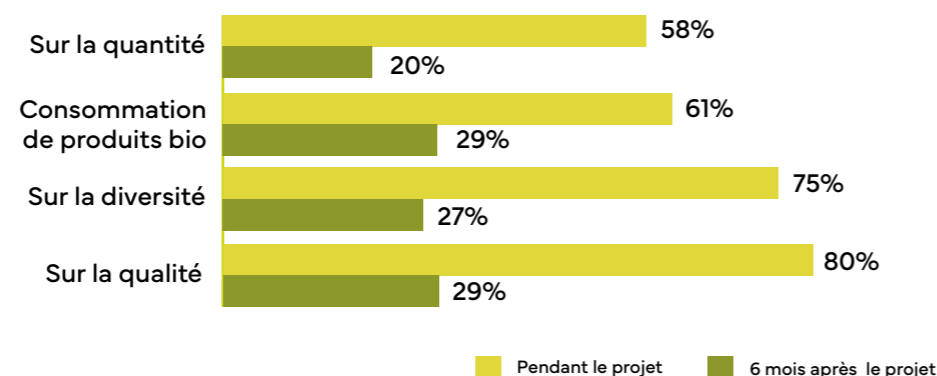
** L'insuffisance alimentaire quantitative correspond aux niveaux 3 et 4 du graphique.

Les changements de pratiques alimentaires et la durabilité

Le dispositif a eu un impact significatif sur les pratiques des usager·ères qui ont pu modifier leurs habitudes de consommation alimentaire.

Il a permis d'enclencher un changement de pratiques qui s'est maintenu dans une certaine mesure. Cette tendance a été confirmée 6 mois après l'arrêt des transferts monétaires dans le cadre d'un suivi par le Conseil Départemental. Le frein financier reste le principal obstacle au maintien des pratiques.

Impacts du dispositif sur les changements de pratiques et projection de maintien dans le temps



Retours des usager·ères

Un grand soulagement au niveau du budget

Vital'im a apporté une bouffée d'air dans le stress quotidien des factures. Après les prélèvements pour le gaz, l'électricité, vous êtes à zéro. Vital'im, C'est venu équilibrer le budget, j'étais moins stressée.

Se faire plaisir, à soi et/ou à sa famille, améliorer son bien-être

Normalement on achète que le nécessaire, là on achetait des choses qui nous font plaisir : des yaourts, du beurre, etc.

La sensation de mieux manger, en quantité et qualité suffisante et satisfaisante

Avant, je prenais 2 repas par jour. Maintenant, j'en prends 3. Mieux, maintenant je peux donner des goûters à mes enfants pour qu'ils soient comme les autres à l'école.

Découvertes de nouveaux modes de consommation (aliments, concepts, notions)

En allant à Biocoop, j'ai découvert le vrac. Ça a plu à mes enfants ; depuis on fait attention au zéro déchet.

Nos recommandations

L'expérimentation Vital'im visait à nourrir les réflexions et à formuler des recommandations afin de garantir pleinement le droit à l'alimentation pour toutes et tous. Elle a permis de dégager plusieurs recommandations articulées autour de 3 axes :

Recommandations opérationnelles aux porteurs de projet

- 1 Concevoir un dispositif** en prenant en considération les objectifs poursuivis, le public ciblé et l'environnement alimentaire.
- 2 Favoriser les approches incitatives plutôt que directives** en associant les aides financières à des mécanismes de bonification respectant la liberté de choix.
- 3 Faire confiance aux acteurs et actrices de proximité** pour garantir une orientation souple et plurielle, en s'appuyant sur leur connaissance fine des personnes qu'ils et elles accompagnent.
- 4 Créer du lien autour de l'alimentation saine et durable** en associant le transfert monétaire à un ensemble d'activités pluridisciplinaires, gratuites et ouvertes à tous·tes.
- 5 Faire avec les usager·ères**, en leur donnant une place et une voix au sein des instances de pilotage et de mise en œuvre du projet

Recommandations aux acteurs publics et privés pour la mise à l'échelle

- 1 Rendre accessible et utilisable à large échelle une solution technique** de paiement, inclusive, facile d'utilisation pour l'usager·ère et le·a commerçant·e.
- 2 Mobiliser les acteurs de la distribution** pour permettre une configuration simple des systèmes de caisses permettant l'automatisation de la bonification.
- 3 Capitaliser** sur les dispositifs innovants de lutte contre la précarité alimentaire, et **favoriser leur essaimage** grâce à la mise à disposition d'outils d'aide à la décision, et à la systématisation de cadre de suivi-évaluation incluant la participation des usager·ères.
- 4 Renforcer, généraliser et inscrire dans la durée les financements dédiés** à des dispositifs et actions favorisant l'accès à une alimentation saine et durable.
- 5 Soutenir et financer les dynamiques locales de coordination** multisecteurs de lutte contre la précarité alimentaire et les Programmes Alimentaires Territoriaux (PAT).

Recommandations structurelles aux pouvoirs publics

- 1 Faire évoluer le cadre juridique** et articuler toutes les politiques publiques pour garantir pleinement le droit à l'alimentation.
- 2 Poursuivre la transformation de la politique de lutte contre la précarité alimentaire.**
- 3 Garantir l'accessibilité économique** par des ressources financières suffisantes et régulières.
- 4 Garantir des prix justes** pour les consommateurs·rices et pour les producteurs·rices.
- 5 Transformer l'offre alimentaire de proximité** en proposant des produits sains et durables physiquement accessibles.
- 6 Soutenir un système agricole durable** pour assurer une offre alimentaire saine et durable de proximité.
- 7 Assurer une information claire et transparente** sur les produits sains et durables pour garantir un choix éclairé et libre.

VITALiM

Pour mieux manger

Pour tout savoir sur Vital'im :
ssd.fr/vitalim

